

Magazine :

Voyage du CODEC en Afrique du Sud

CODEC

www.codecguinee.org / codecguinee@gmail.com

CONTEXTE DU VOYAGE

Ce qui faut savoir sur les tenants et aboutissants du voyage avec les communautés sur l'Afrique du Sud

LES LIEUX VISITES

Coup de projecteur sur les étapes de la visite

TEMOIGNAGES DE QUELQUES PARTICIPANTS

Focus sur les leaders communautaires, les enseignements tirés du voyage

Collectif des OSC de la société civile guinéennes pour la défense des intérêts des communautés impactées par les projets développement.

➢ CONTEXTE DU VOYAGE

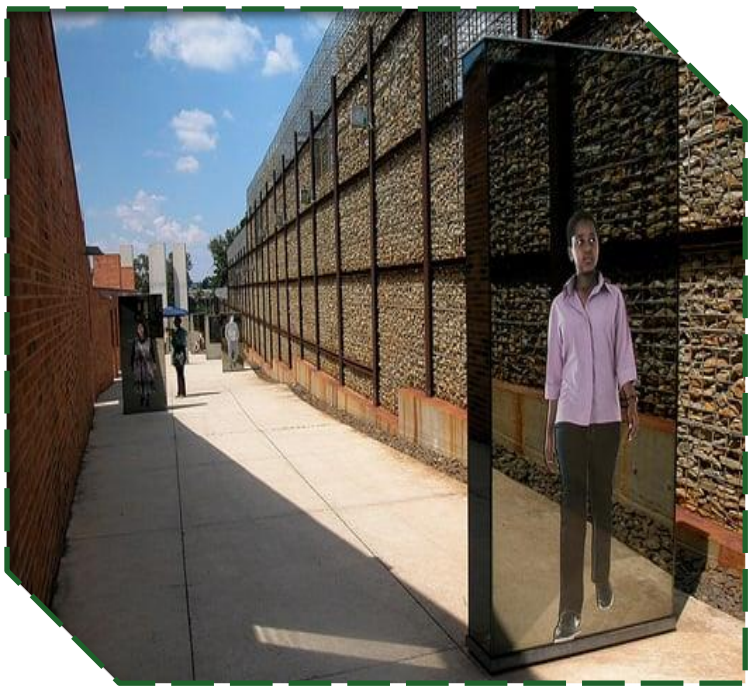
Sous la tutelle de la coordination du Collectif des organisations de la société civile guinéennes pour la défense des intérêts des communautés impactées par les projets de développement (CODEC), les leaders communautaires de quelques régions de la Guinée, souvent touchées par les grands projets ont participé à un voyage d'échange en Afrique du Sud.

En tant qu'OSC de défense des droits des communautés locales Le CODEC en Collaboration des ONG sud-africaine a organisé une immersion des communautés locales des zones minières en Afrique du Sud, un pays très riche en ressources naturelles présentant des réalités plus ou moins similaires à celles de la Guinée. Notre partenaire sud-africain Ground Work nous a permis de faire des visites d'échanges dans plusieurs provinces du pays faisant un tour d'horizon des impacts du secteur minier y compris ceux des centrales à charbon, matière première qui permet au pays d'avoir accès à l'électricité à travers ESKOM la société d'électricité nationale.

Avec plusieurs années d'expérience, cette démarche a été une opportunité pour les communautés locales guinéennes de découvrir, d'échanger et de partager d'expériences enrichissantes avec leurs collègues en Afrique du Sud. Des techniques de plaidoyer notamment contre les polluantes centrales à charbon ont fait objet de discussions entre Communautés guinéennes et sud-africaines. Le voyage d'échanges a été instructif tant sur le plan de connaissances sur le secteur minier que sur le plan culturel.



➢ LES LIEUX VISITES



Le musée de l'apartheid a été créé pour raconter l'histoire de la montée et de la chute de l'apartheid et rappelle les événements historiques et traumatisants qui ont conduit aux premières élections démocratiques "libres et équitables" d'Afrique du Sud en 1994.

En 1948, le gouvernement entièrement blanc de l'Afrique du Sud a commencé à appliquer des politiques de ségrégation raciale, codifiées dans 148 lois sur l'apartheid.

1. Musée d'Apartheid (19 février)

Sous le régime de l'apartheid, les Sud-Africains non blancs (la majorité de la population) étaient contraints de vivre dans des zones séparées des blancs et d'utiliser des installations publiques séparées. Par exemple, l'une des lois empêchait les Sud-Africains non blancs de se déplacer librement : ils étaient tenus de porter un livret d'identité (un "pass book"). Dans le traitement des 4 catégories de non-blancs sous le régime d'apartheid, les "noirs" (80% de la population) étaient traites pires de tout le monde.

Malgré une opposition forte et constante à l'apartheid à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique du Sud, ces lois sont restées en vigueur pendant près de 50 ans. Chaque pierre de ce mur (dans la photo) représente les personnes qui ont lutté pour mettre fin à l'apartheid.
Ce n'est qu'en 1991, que le gouvernement du président F.W. de Klerk a commencé à abroger la plupart des lois qui constituaient la base de l'apartheid. Ce n'est qu'en 1994, après trois siècles et demi de colonialisme et d'apartheid, que Nelson Mandela est devenu le premier président sud-africain démocratiquement élu.

Avant l'apartheid, l'Afrique du Sud était une société essentiellement agricole dans laquelle la plupart des gens vivaient de la terre. L'arrivée de l'industrie minière au milieu du 19e siècle a chassé les autochtones noirs sud-africains de leurs terres, les obligeant à travailler dans l'industrie minière dans des conditions de travail terribles. Ce sont principalement les communautés noires sud-africaines qui ont subi les impacts disproportionnés de cette industrie, notamment sur leur santé. Cette situation a contribué à la création de lois et de pratiques qui ont progressivement privé les populations noires autochtones du pays de leurs droits.
Plusieurs de nos hôtes nous ont rappelé que la lutte pour la justice environnementale en Afrique du Sud est enracinée dans la lutte contre le racisme systémique de l'apartheid.



2. Lignes de transmission

● Depuis 2008, l'Afrique du Sud est paralysée par un délestage permanent, ce qui signifie que l'électricité est coupée selon un calendrier précis afin d'éviter une panne totale, ce qui impacte sur tout le monde.

● Le secteur de l'électricité est contrôlé par la compagnie d'électricité publique ESKOM.

● Le secteur de l'électricité en Afrique du Sud est compromis par un mauvais entretien, le sabotage, la dette d'ESKOM (évalué à plus de $35 milliards de dollars, avec un impact sur sa capacité à entretenir les infrastructures) et la corruption.

● Le système énergétique sud-africain est presque exclusivement alimenté par le charbon (le pays compte 15 centrales électriques). En raison des effets désastreux de l'exploitation du charbon et des centrales électriques au charbon sur le climat, l'environnement et la santé, les défenseurs de la justice environnementale font pression pour une transition vers une énergie propre.

● Les centrales électriques d'ESKOM ne sont pas entièrement conformes aux normes d'émission existantes fixées par la loi. Il est très difficile de faire respecter ces normes.



● Dans le cadre de cette visite, nous nous sommes rendus dans le Highveld (région du charbon), le Triangle de Vaal (ceinture d'acier) et la ceinture de platine. Les zones de chaque région sont désignées par le gouvernement comme “zones prioritaires", en raison de leurs niveaux alarmants de pollution atmosphérique.

● La première région que nous avons visitée (la région du charbon) témoigne du complexe industriel minéralo-énergétique de l'Afrique du Sud. Le charbon est extrait puis utilisé par l'entreprise publique ESKOM pour alimenter ses 15 centrales électriques au charbon. Le charbon est de loin la principale source d'énergie en Afrique du Sud (environ 90 % de l'électricité, 30 % des carburants liquides et 70 % de l'énergie).

● Dans le monde entier, l'extraction et l'utilisation du charbon sont vivement critiquées en raison de leurs effets désastreux sur le climat mondial, sur l'environnement, notamment l'air et l'eau, et sur la santé des communautés environnantes.

● Même ESKOM reconnaît que des personnes meurent chaque année des conséquences des centrales au charbon, bien que les ONG affirment qu'ESKOM sous-estime fortement ces chiffres.

3. Le danger du charbon (20 février)

● En général, les centrales au charbon d'Afrique du Sud ne respectent pas les normes nationales en matière de qualité de l'air, ce qui signifie qu'elles produisent plus de pollution atmosphérique que ce qui est autorisé par la loi, mais que les lois ne sont pas bien appliquées. Ce problème est à l'origine des affaires que les communautés ont portées devant les tribunaux, et il est 3 au cœur de leurs efforts de mobilisation à la base.

● L'industrie du charbon a été soumise à d'énormes pressions pour qu'elle abandonne progressivement ses activités dans le monde entier, et les militants d'Afrique du Sud ont fait pression sur le gouvernement pour qu'il passe du charbon aux énergies propres.

● Cinq à sept centrales électriques au charbon ont été proposées en Guinée pour alimenter les raffineries d'alumine, d'acier et d'or. Selon les rapports, le charbon destiné à alimenter ces centrales en Guinée pourrait provenir d'Afrique du Sud, de Chine et d'autres pays.

4. Centrale à charbon de Kendal (20 février)



● La première des deux centrales au charbon que nous avons visitées était la centrale de Kendal, qui est la plus grande centrale électrique (de tous types) d'Afrique.

● En raison d'une technologie ancienne et d'un mauvais entretien, notamment d'une bande transporteuse cassée et de chaudières dysfonctionnelles, la centrale de Kendal ne fonctionne qu'à une partie de sa capacité, consomme de très grandes quantités d'eau et rejette dans l'air des niveaux particulièrement élevés de cendres et d'émissions de soufre.

● La centrale a subi d'énormes pressions pour se conformer à la loi. Il y a quelques années, elle a commencé à produire des rapports montrant qu'elle respectait effectivement les normes nationales. Mais la société civile a effectué ses propres tests de qualité de l'air et a découvert qu'ESKOM mentait.

● Les informations de la société civile ont été utilisées par les autorités sud-africaines qui ont engagé une procédure pénale contre ESKOM pour falsification des informations environnementales (l'affaire est toujours en cours).



5. Centrale à charbon de Kusile (20 février)

● La centrale de Kusile a été construite en 2008, mais elle ne fonctionne pas encore à pleine capacité malgré un prêt massif de $3,75 milliards de dollars pour le projet par la Banque Mondiale, et un de $805,6 millions de dollars de la part de la Banque Export-Import des États-Unis. Les coûts ont augmenté au fil des ans d'au moins $5,5 milliards de dollars.

● Elle utilise une série de nouvelles technologies pour améliorer les émissions, notamment de soufre, mais elle reste très problématique. L'extraction du charbon fournit à elle seule la matière première, et les activités associées ont des répercussions sur la qualité de l'eau, la qualité de l'air et la santé des personnes vivant dans ces zones.

● Cela entraîne une grave pollution atmosphérique et contribue au changement climatique.

● La centrale de Kusile a été construite en 2008, mais elle ne fonctionne pas encore à pleine capacité malgré un prêt massif de $3,75 milliards de dollars pour le projet par la Banque Mondiale, et un de $805,6 millions de dollars de la part de la Banque Export-Import des États-Unis. Les coûts ont augmenté au fil des ans d'au moins $5,5 milliards de dollars.

● Elle utilise une série de nouvelles technologies pour améliorer les émissions, notamment de soufre, mais elle reste très problématique. L'extraction du charbon fournit à elle seule la matière première, et les activités associées ont des répercussions sur la qualité de l'eau, la qualité de l'air et la santé des personnes vivant dans ces zones.

● Cela entraîne une grave pollution atmosphérique et contribue au changement climatique.



Quelles sont tes attentes par rapport à ce voyage d'échanges en Afrique du Sud ?

Ansoumane CAMARA, leader communautaire à Damaro, dans la préfecture de Kérouané.

« Ce voyage en Afrique du Sud, vraiment, est une opportunité pour moi, car l'Afrique du Sud est l'un des plus grands pays miniers en Afrique. C'est de venir en Afrique du Sud pour avoir leur expertise en matière de mobilisation communautaire. Ma première attente en Afrique du Sud, c'est comment la communauté a été mobilisée face aux défis de l'exploitation minière. Dans cette lutte, quelle a été la relation entre la communauté et les autorités à tous les niveaux ? Et ensuite, quels ont été les rôles joués par les causes sensibles, notamment la jeunesse et les femmes dans cette lutte-là. »

« Et deuxième attente pour moi, c'est la question environnementale.

Comment est-ce que la communauté d'Afrique du Sud s'est organisée pour faire la mise en évidence des conséquences de pollution de l'environnement, de l'eau auxquelles ils ont fait face et a été l'aboutissement de cette lutte dans ce secteur et troisièmement, c'est la question de compensation.

Je voudrais réellement savoir quelles sont les bases juridiques de compensation des communautés qui ont été relocalisées ou qui sont directement ou indirectement impactées par les travaux miniers en Afrique du Sud.

Quatrième point, c'est les conséquences de l'installation d'une fonderie de minerais en acier. »

Qu’elles sont les leçons les plus importantes durant ce voyage en Afrique du Sud pour vous ?

« Pour moi, les trois choses les plus importantes que j'ai appris ici, c'est surtout la mobilisation communautaire. Comment est-ce que les communautés qui vivent à côté des centrales à charbon s'organisent ? Comment est-ce qu'elles se mettent ensemble pour établir les évidences ? Et comment est-ce qu'elles utilisent ces évidences au niveau des tribunaux, surtout au niveau national ? Ça, c'est quelque chose que j'ai appris ici et qui m'a énormément manqué parce que ce sont des réalités qui nous manquent en Guinée.

L'établissement des évidences, que les communautés participent elles-mêmes à essayer de trouver les évidences et à mettre ça, à opposer ça devant l'entreprise, mais pas ailleurs, mais surtout au niveau national. Je pense que ça, c'est quelque chose qui m'a beaucoup marquée. Et le fait que les communautés comprennent que c'est leur combat, malgré tout ce qu'une ONG peut faire, qu'elles soient internationales, nationales, mais qu'elles mettent à l'esprit que c'est notre combat et c'est à nos communautés de le mener. Ça, c'est quelque chose qui m'a marquée, que les ONG les aides extérieures peuvent venir pour aider, accompagner, mais porter le plaidoyer, ça doit venir au niveau local. Et avoir des structures, l'autre chose aussi qui a surtout attiré mon attention, c'est le fait que les communautés apprennent à s'organiser entre elles, sans avoir besoin de l'accompagnement d'une ONG nationale ou d'ailleurs, mais qu'elles ont déjà cet esprit de s'organiser entre elles, de se fixer des objectifs qui viennent des impacts qu'elles subissent tous les jours. »



Mariama Barry de l'ONG inclusive développement international, IDI.



Yacouba Camara, leader communautaire Kintinya, dans la préfecture de Siguiri.

Quelle a été la portée de ce voyage pour vous ?

« Mes attentes vraiment pour cette mission en Afrique du Sud était de comprendre comment se passe réellement la compensation, le rétablissement des moyens de subsistance et le consentement libre informé préalable qui se trouve à Johannesburg, qu'on appelle LRC.

Quand je suis venu en Afrique du Sud pour la première fois, ce qui m'a beaucoup marqué, vraiment, c'est l'humanisme de la fondation Benchmark et la bonne organisation d'une ONG

Vraiment, la manière dont ils sont structurés, la manière dont ils font leurs luttes. Donc, on a eu des explications par rapport à ça, mais ils nous ont dit quand même qu'eux, c'est une ONG locale. Donc, ils font les mêmes luttes que les ONG de la DINÉ font, parce qu'eux aussi, ils sont là pour la défense des droits des communautés. Ils nous ont même donné un examen, qu'il y a une communauté qu'ils ont défendue, comme des cas de médiation, ils ont serré l'entreprise jusqu'à ce que réellement l'entreprise même est partie donner beaucoup d'argent à la communauté afin de surseoir vraiment aux problèmes de médiation. V raiment, c'est quelque chose qui m'a beaucoup marqué lors de ma visite de 2017.

CODEC

Collectif des OSC de la société civile guinéennes pour la défense des intérêts des communautés impactées par les projets développement.

www.codecguinee.org